Modalités d'inscription

Tarifs adhésion annuelle

Quotient familial	Habitant des communes adhérentes au CSIPMF			Hors communes adhérentes	
	Enfant - de 18 ans	Adulte	Famille	Individuel	Famille
0 à 400	5,10 €	12,25 €	16,30 €	21,40 €	64,25 €
401 à 820	6,10 €	15,30 €	20,40 €	23,45 €	69,35 €
821 à 1500	8,15 €	18,35 €	25,50 €	26,50 €	76,50 €
+ de 1500	10,20 €	21,40 €	30,60 €	29,60 €	83,65 €

Tarifs valables sur l'année scolaire 2022-2023

Votre quotient familial est calculé à partir de vos revenus de l'année précédente divisés par le nombre de parts déclarées aux impôts et par 12. Pour le calculer, merci de présenter votre avis d'imposition. Se munir également de votre numéro d'allocataire CAF ou MSA et du carnet de santé. Aucune inscription par téléphone.

Tarifs activités enfance

Quotient familial	Extrascolaire					Périscolaire	
	Journée*	1/2 Journée + repas*	1/2 Journée	Animation Périsco (forfait annuel)	Atelier Périsco 1h/sem	Garderie matin	Garderie soir
0 à 400	10,00 €	8,25 €	5,50 €	2 €	5 €	0.40 €	0.80 €
401 à 820	12,15 €	9,40 €	6,65 €	3 €	9 €	0.45 €	0.90 €
821 à 1500	14,40 €	10,50 €	7,75 €	4 €	13 €	0,50 €	1,00 €
+ de 1500	16,50 €	11,60 €	8,90 €	5 €	17 €	0,55 €	1,10 €

*Une réduction de 2 euros sera appliquée pour des enfants dont le PAI signé par le médecin scolaire requiert que le repas soit fourni par les parents.

Horaires d'inscriptions

du Mardi au Samedi de 9/12 h
(Samedi hors vacances scolaires)
et du Mercredi au Vendredi de 14/18 h

Centre Socioculturel Intercommunal
Pierre Mendes France
Avenue Léon Pintard
30700 Saint-Quentin-la-Poterie
Tél.04 66 22 42 07
www.csipmf.fr - contact@csipmf.fr

Avec le soutien de la CAF, du Conseil Départemental du Gard, des Communes adhérentes et la Communauté de Communes du Pays d'Uzès.

Ne pas jeter sur la voie publique. Graphisme : Brindazar. Photos : CSIPMF

ALSH mater / élémentaire 11/13 ans

Alsh été 2023

Ouverture des inscription Mercredi 10 mai à 9 h. Clôture samedi 17 juin à 12h

ALSH St Quentin la Poterie du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet

- Lutins (3-6 ans) école maternelle
- Pirates (7-11ans) salle polyvalente CSIPMF
- 11/13 ans salle des jeunes CSIPMF

ALSH St Laurent la Vernède du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet

- Lutins + pirates (3-11 ans) à l'école

ALSH en août du 31 juillet au 4 août et du 21 au 25 août

Autre date (fin août) à définir en fonction de la date de rentrée scolaire 2023/2024

CAMPS été 2023

Pré-inscriptions :

Afin de fluidifier les inscriptions, nous vous proposons de participer à la formulation de vœux pour l'inscription de vos enfants aux camps de cet été .

Par la suite, nous tenterons de répondre au mieux à vos attentes et confirmerons individuellement vos inscriptions avec vous avant l'ouverture des inscriptions «libres» qui auront lieu le Mardi 30 avril.

Les inscriptions définitivement auront lieu à partir du mercredi 10 mai.

Les camps par classe :

- **CP/CE1 :** du 10 au 12 juillet au camping Les plans à Mialet
- **CP/CE1 :** du 17 au 19 juillet au camping Les plans à Mialet
- **CE2/CM1 :** du 10 au 14 juillet au camping Les plans à Mialet
- **CE2/CM1 :** du 24 au 28 juillet au camping Les plans à Mialet
- **CM2/6°/5° :** du 17 au 21 juillet au camping Les plans à Mialet
- **CM2/6°/5°:** du 24 au 28 juillet au camping Les plans à Mialet

Accueil Jeunes

L'ado qui souhaite participer aux activités de l'Accueil Jeunes doit souscrire une carte Ado en plus de l'adhésion.

L'Accueil Jeunes est réservé aux plus de 11 ans scolarisés au minimum au collège. L'arrivée et le départ sur l'Accueil Jeunes sont libres sauf pour les sorties organisées.

Il est composé de :

- **un accueil jeunes :** les vendredis soir de 17h30 à 20h30 pour les 6°/5° et de 19h30 à 22h30 pour les 4°/3°/ Lycée. Ainsi qu'un samedi par mois pour les sorties.
- **un espace projet :** accompagnement des jeunes dans la préparation de projets : séjours (ski, rallyes sportifs, camps d'été), échanges européens, rencontres intergénération-nelles...
- **une permanence pour les 18-25 ans :** accueil et accompagnement des jeunes sur des projets individuels (formation, permis...) et collectifs, service volontaire européen.

Tarif de la carte ado :
25 euros + adhésion pour l'année.

Activités Périscolaires

De janvier à juillet 2023

CSI PMF

www.csipmf.fr

En préparation de la rentrée

Nous sommes heureux de passer une nouvelle année aux côtés de vos enfants sur les temps périscolaires (matin, midi ou soir). Ces temps sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale en Accueil de Loisirs Périscolaires, gage d'un nombre important et d'une qualification des animateurs, de la construction des activités (même la garderie) en fonction d'un projet pédagogique concerté, et du souci des conditions d'accueil de votre enfant.

Ces temps sont ouverts aux enfants nés en 2019.

Rappel de quelques règles

Pour toute participation aux Activités Périscolaires, adhésion et inscription.

Pour la garderie, inscription avant le samedi 12 h pour la semaine suivante.
En cas de non inscription, majoration de 0.50 euros par créneau de garderie.
Pour les ateliers périscolaires, inscriptions avant le 1er samedi des vacances qui précède chaque période d'ateliers périscolaires ; pour la 1ère période jusqu'au samedi 10 septembre.

Possibilité d'inscription à un atelier périscolaire par semaine

	Journée type en semaine			
7 h 45 à 9 h	Garderie*			
9 h à 12 h	École			
12 h à 13 h 45	Repas, animation du temps méridien, forfait annuel*			
13 h 45 à 16 h 45	École			
16 h45 à 18 h15	Garderie*	16 h 45 - 17 h 45	Lundi et Mardi Atelier périscolaire*	
			Mardi et Vendredi Aide aux devoirs	
			Garderie**	

*tarif au verso
** forfait annuel périscolaire au verso

Organisés entre chaque période de vacances scolaires (5 à 7 séances suivant le calendrier).
Après l'atelier, vous retrouverez vos enfants au portail de l'école élémentaire. Vous pouvez aussi les inscrire en garderie (forfait annuel périscolaire).

3e période : du 3 janvier au 17 février 2023
Clôture des inscriptions : le 16 décembre 2023

	Lundi	Mardi	Jeudi
MS/GS/CP			Tous en scène
Élémentaire	Au TAP masqué	Les p'tits scientifiques	

Tous en scène : petits jeux théâtraux, prendre conscience de l'espace et de son corps.

Au TAP masqué : ateliers créatifs. Créations et décoration de masques avec différentes techniques pour laisser libre cours à son inspiration (plâtres, papier cartonné avec utilisation de paillette, peinture, plumes...).

Les p'tits scientifiques : expériences scientifiques ludiques.

4e période : du 6 mars au 21 avril 2023
Clôture des inscriptions : le 24 février 2023

	Lundi	Mardi	Jeudi
MS/GS/CP			Créa recup
Élémentaire	Let's Dance	Graine de jardinier	

Créa récup : ateliers créatifs. Créations à base d'objets de récupération.
Let's dance : Mise en place de chorégraphies sur des musiques actuelles, gestuelle, mouvement du corps, souplesse et coordination, moment convivial.
Graine de jardinier : création artistique sur le thème du printemps (moulin à vent, tête en pousse de lentille, plantation...)

5e période : du 9 mai au 23 juin 2023
Clôture des inscriptions : le 28 avril 2023

	Lundi	Mardi	Jeudi
MS/GS/CP			Jeux de plein air
Élémentaire	Crée ta BD	Olympiades en folie	

Jeux de plein air : découverte de petits jeux collectifs dynamiques, apprentissage des règles, de l'entraide, coordination du corps... Moment convivial et ludique en extérieur.
Créer ta BD : ateliers créatifs en vue de la confection d'une Bande Dessinée.
Olympiades en folie : Initiation à différents sports, apprentissage des règles et techniques, développer l'esprit d'équipe.

Pour les urgences, contactez Sandra au 06 48 27 95 72

Nouveau : inscriptions en ligne possibles
Voir conditions à l'accueil et sur www.csipmf.fr

Cantine

Inscription et paiement des repas en Mairie
Les temps méridiens étant un temps d'animation périscolaire, la présence des enfants sur ce temps induit une adhésion au CSIPMF et le paiement du forfait annuel (entre 2 et 5 euros par an).

Des animations sont proposées aux enfants sur le temps méridien : jeux sportifs, activités créatives, écriture de la gazette...

Garderie

Matin (7h45/9h) - Soir (16h45/18h15)

Goûter (à prévoir dans le sac) :
Pour les enfants de maternelle, un temps de goûter sera organisé à 16h45 (le goûter ne se fera pas sur le temps scolaire).
Pour les enfants d'élémentaire, possibilité de goûter en autonomie pendant la récréation de l'après-midi.

Aides aux devoirs

Mis en place par les enseignants

Inscriptions auprès du directeur de l'école élémentaire.

Bus Belvezet

Mise à disposition d'une animatrice dans le bus (matin et soir). Inscription obligatoire au CSIPMF avant le samedi midi pour la semaine suivante. Pas de goûter

Accompagnement à la scolarité (CLAS)

Mettre en application les apprentissages, valoriser les acquis, apprendre à s'organiser et à anticiper... aller vers l'autonomie.
Les enfants sont pris en charge à la sortie de l'école.
Les parents peuvent retrouver les enfants au CSIPMF après le CLAS.
Lundi et jeudi 16 h 45 - 18 h pour les primaires.
Modalités et inscriptions au CSIPMF